



DECLARATION LIMINAIRE GT CSRH

Montreuil, le 19 octobre 2016

Madame, la Sous-directrice, cheffe des ressources humaines,

Plus de 3 ans après les premières arrivées d'agents au CSRH de Bordeaux et un an après la production des payes, vous organisez enfin une première réunion avec les organisations syndicales représentatives du personnel pour discuter sur les problématiques de ce nouveau service support, hautement utile et essentiel, qui rappelle le, produit la paye des agents des douanes et assure le suivi de leur carrière.

Ce délai pour entamer le dialogue social institutionnel nous semble démesuré étant donné tous les signaux d'alertes qui avaient pu vous parvenir de la part des agents et des organisations syndicales, cela dès la mise en place du service.

Les organisations syndicales avaient d'ailleurs poussé le Ministre à différer le basculement de la paye des DI vers le CSRH.

Il est aussi surprenant que ce dialogue débute alors que toute la hiérarchie du CSRH a déjà été renouvelée. Est-ce le signe que nous sommes désormais devant une page blanche et que vous êtes prête à entendre nos observations et revendications ?

Si un bilan peut être tiré des premiers mois d'existence de ce service, il fera apparaître sans ambiguïté sa face obscure qui n'a l'air de surprendre que la parité administrative :

- les incessantes interventions des agents du CSRH sur le registre hygiène et sécurité ainsi que les nombreux recours auprès du médecin du travail,
- le sous dimensionnement patent en termes d'effectif et d'espace,
- le tâtonnement de la hiérarchie dans l'organisation des processus,
- les promesses de reconnaissance indemnitaire non tenues.

Malgré tout, la paye a été assurée depuis novembre 2015, sans clash, mais au prix d'efforts soutenus de la part de tous les acteurs participant à cette aventure administrative.

Notons néanmoins, en dépit de ce grand professionnalisme, le délai très important de la régularisation des carrières.

Alors, ne cachons pas un autre constat, alarmant !

Beaucoup d'agents ont pris sur eux, leur santé, leur vie personnelle pour être à la hauteur de ce que l'administration attendait du service, d'autres aussi nombreux, ont changé d'horizon professionnel.

Ils sont, pour les représentants des personnels, des marqueurs forts que vous ne pouvez ignorer et que vous devez assumer.

Est-ce que vous saurez enfin répondre aux nécessités qu'exige l'évolution d'un projet vers un service public moderne bien dans son siècle ?

Est-ce que, vous serez enfin décidé à mettre les moyens permettant la viabilité de ce service sans pour cela opprimer ses personnels ?

L'intersyndicale, dans toute sa diversité, est unie pour porter devant vous les revendications qui résultent directement du vécu des agents du CSRH de Bordeaux à savoir :

- exiger un abondement rapide en effectifs pour le CSRH dès 2017 à hauteur de la lourde tâche de travail, à savoir au minimum 30 agents supplémentaires, prenant en compte les nouvelles charges de travail à venir (GTA, Actes...) dont nous exigeons, dès à présent, une évaluation juste et objective.
- exiger que le service devienne un service à compétence nationale qui s'appuie sur les services de proximité (FRHL);
- faire reconnaître la technicité et la pénibilité induites par l'utilisation d'un outil de travail SIRHIUS qui a atteint sa performance maximale et qui suppose inévitablement une saisie manuelle;
- exiger une reconnaissance indemnitaire conséquente de la technicité des missions et des qualifications avec l'attribution aux personnels du CSRH d'une ACF "Direction Générale";
- exiger que les personnels soient dotés de vraies ressources dédiées à la formation professionnelle (réglementation RH et paye, une formation solide des nouveaux arrivants, pratiques et évolutions des différents logiciels...). Cette formation professionnelle doit s'effectuer au sein du service mais également à destination des services déconcentrés par le biais de la DNRFP;
- exiger que soit prise en compte la complexité des divers outils informatiques utilisés avec la création de ressources informatiques dédiées (type TSI...° au sein du même service.

Il est regrettable de constater qu'un dialogue social s'instaure une fois que le personnel est en conflit. Cela témoigne, comme de coutume, de votre incapacité à écouter les personnels et leur revendication, de vous remettre en question et d'admettre que les choses peuvent changer et ou être modifiées, que la raison peut aussi venir des agents.

Nous souhaitons, néanmoins, entendre vos propositions afin de positionner ce nouveau service sur des bases saines, pour le bien de ses agents et de toute la communauté douanière.